

majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale

Le 31 janvier 2020, l'USB Domicile a voté la réforme de la formation professionnelle. La réforme a été adoptée par une majorité simple (50,7%) et non à l'unanimité. Les membres de l'USB Domicile ont voté en faveur de l'OPCO Cohésion sociale et non en faveur de l'OPCO La France Compétence.

Vote exprimé : 50,7% en faveur de l'OPCO Cohésion sociale

Majorité simple (50,7%) en faveur de l'OPCO Cohésion sociale et non à l'unanimité. Les membres de l'USB Domicile ont voté en faveur de l'OPCO Cohésion sociale et non en faveur de l'OPCO La France Compétence.

L'OPCO Cohésion sociale a été adopté par une majorité simple (50,7%) et non à l'unanimité. Les membres de l'USB Domicile ont voté en faveur de l'OPCO Cohésion sociale et non en faveur de l'OPCO La France Compétence.

[Communiqué] Réforme de la formation professionnelle : L'USB Domicile vote majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale

3 janvier 2020

Réforme de la formation professionnelle : L'USB Domicile vote majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale La Loi pour la liberté de choisir son avenir...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://afcharente.fr/actu-adedom/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-lusb-domicile-vote-majoritairement>

Liens

[1] <https://afcharente.fr/actu-adedom/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-lusb-domicile-vote-majoritairement>